

MAIRIE de GRANIEU

38490

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

ANNÉE 2025 - SÉANCE N°7 - DU 14 OCTOBRE

L'an deux mil VINGT CINQ, le QUATORZE OCTOBRE à vingt heures, le Conseil Municipal de Granieu dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme HUGUET Chantal, Maire de Granieu.

Présents : HUGUET Chantal, JALLUT Eric, TACONNET Marie-Françoise, ALONSO Séverine, BOUVIER-GAZON Patrick, DEYME-MESLIN Janine, GAIDO Véronique, LEBRETON Michèle, LIMOUZIN Emmanuel, MAGNIN Karine, PICARD Jean-Jacques, RULLET Serge, WILLINGER Tania

Absents ayant donné pouvoir :

PONSARD Thierry a donné pouvoir à ALONSO Séverine

Absente Excusée : VOLLAND Sandrine

Secrétaire de séance : Marie-Françoise TACONNET

Nombre de Membres : En exercice : 15 - Présents : 13 - Votants : 14

Date de convocation : 6 octobre 2025

◇◇◇◇◇

I) APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU DU 24 SEPTEMBRE

Le compte-rendu ayant été envoyé à chaque conseiller, Mme HUGUET Chantal demande à l'assemblée délibérante, s'il y a des remarques ou des modifications à apporter. Après un tour de table sans remarques, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 24 Septembre 2025.

II) DELIBERATION 2025-36 : CHOIX DU FUTUR GERANT BAR RESTAURANT CHAMBRES D'HOTES COMMUNAL

Madame le Maire tient d'abord à remercier la commission communale chargée de notre gérance communale. Suite à plusieurs candidatures, notre commission a sélectionné un candidat pour la gérance du BAR RESTAURANT STUDIOS CHAMBRE D'HOTES.

Au vu des différentes gérantes ayant utilisé le nom de l'enseigne LA HALTE GOURMANDE dont la dernière a fait l'objet d'une liquidation judiciaire. La commission a décidé d'abandonner ce nom d'enseigne afin de donner toutes les chances de réussite au nouveau gérant, en repartant sur de nouvelles bases.

Considérant que la gérance communale du Commerce Bar - Restaurant – Studios Chambre d'Hôtes multi-services est vacante depuis mars 2024, la commune de Granieu va procéder au recrutement d'un nouveau gérant.

La candidature de M MELIN Damien et Mme CASOTTI Sylvie a été retenue. L'ouverture du commerce dépendra de l'obtention de tous les documents et attestations administratives nécessaires, pour un début d'activité entre décembre 2025 et janvier 2026.

Après discussion, sa candidature est retenue à l'unanimité.

Il a été convenu que :

- Le gérant prendra la location gérance du Bar-Restaurant Chambres d'Hôtes située 3 place de la Mairie comprenant le Bar-Restaurant, 2 studios et les 3 chambres d'hôtes.

Le conseil municipal DECIDE et AUTORISE Madame le Maire à signer les documents administratifs nécessaires à l'installation de M MELIN Damien et de Mme CASOTTI Sylvie.

III : QUESTIONS DIVERSES

- La séance se poursuit par le lancement de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

- - - -

***Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.
Pour extrait certifié conforme***

Mme Le Maire,

La secrétaire de séance,

Chantal HUGUET

Marie-Françoise TACONNET

**ANNÉE 2025 - SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 7 – DU 14 OCTOBRE
FEUILLE D'EMARGEMENT**

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE CETTE SEANCE :

2025-36 : CHOIX DU FUTUR GERAN BAR RESTAURANT CHAMBRES D'HOTES COMMUNAL

HUGUET Chantal - Maire	LIMOUZIN Emmanuel
JALLUT Eric – 1 ^{ER} Adjoint au Maire	MAGNIN Karine
TACONNET Marie-Françoise -2 ^E Adjoint au Maire	PICARD Jean-Jacques
ALONSO Séverine	RULLET Serge
BOUVIER-GARZON Patrick	VOLLAND Sandrine Absente
DEYMÉ-MESLIN Janine	WILLINGER Tania
GAIDO Véronique	PONSARD Thierry A donné pouvoir à ALONSO Séverine
LEBRETON Michèle	